

Simplicité de la démarche et rapidité des résultats.

Le coût de l'électricité lié au fonctionnement de votre entreprise ou collectivité – consommant jusqu'à 1 GWh d'électricité par an – représente une part importante de votre budget d'exploitation.

En agissant sur l'éclairage, le matériel bureautique, la ventilation ou le froid, vous activez des potentiels d'économie élevés.

OPTIWATT est une solution clef en main. En plus de la prime de 21 ct/kWh économisé, vous bénéficiez des conseils personnalisés et gratuits par téléphone de l'expert éco21 : identification des travaux d'optimisation électrique et accompagnement dans l'estimation des économies d'électricité et de la prime éco21.

La ventilation dans les bureaux permet d'assurer le confort des occupants et le bon fonctionnement des équipements électroniques



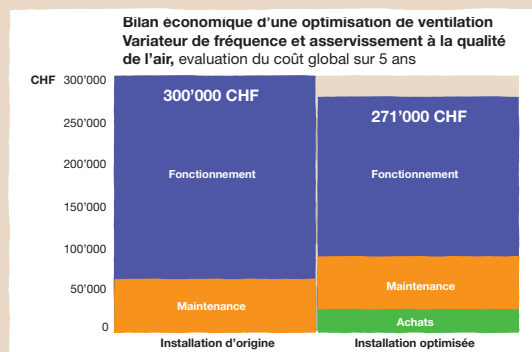
Quelles sont les règles de l'art d'une ventilation performante ?

- Dimensionner la ventilation selon les normes en vigueur correspondant à l'utilisation des locaux, remplacer les ventilateurs surdimensionnés
- Optimiser le contrôle et la régulation de la ventilation pour éviter le gaspillage :
 - Programmer vos équipements en fonction des horaires d'utilisation des locaux
 - Installer des variateurs de vitesse sur les moteurs des installations en cas de fonctionnement selon plusieurs régimes
- Favoriser l'utilisation d'équipements efficaces : moteurs de classe de rendement énergétique IE3 ou plus et systèmes d'entraînements à haut rendement
- Utiliser un récupérateur de chaleur sur l'air extrait et réduire les pertes de charge sur le réseau.
- Ne pas négliger la maintenance régulière des filtres et conduites aérauliques

Et n'oubliez surtout pas de :

- Raisonner en termes de coût global incluant :
 - l'investissement
 - la maintenance
 - les coûts énergétiques

La simple optimisation des systèmes de ventilation permet souvent de réduire la consommation électrique de l'installation jusqu'à 20% avec des temps de retour sur investissement inférieurs à 2 ans.



Pour bénéficier de cette solution, contactez nous !



optiwatt@sig-eco21.ch
www.sig-eco21.ch



0844 21 00 21

Optiwatt

Retour d'expérience d'optimisation de la ventilation dans les bureaux



Co-fondateurs de blue-infinity, Pierre Aebischer et Christophe Martin ont été soutenus par l'offre Optiwatt d'éco21 dans la mise à niveau énergétique des locaux de leur société.

Démarche et travaux réalisés

En acquérant 2 immeubles âgés d'une cinquantaine d'années, les deux responsables de la société de services et de marketing digital blue-infinity ont décidé de prendre le taureau par les cornes pour atteindre les standards énergétiques actuels.

Le programme Optiwatt est venu en renfort pour améliorer l'éclairage, le réseau de rafraîchissement et surtout pour mettre à niveau la ventilation des locaux sis aux 33 bis et 35 route des Jeunes. La mise en place d'un système complet de régulation électronique fondé sur des sondes a permis d'optimiser la ventilation des deux bâtiments mais surtout du « plateau de production », cœur de l'entreprise où se concentrent personnel et matériel informatique.

Technologies employées pour les travaux sur la ventilation :

- Mise en place d'une régulation électronique fondée sur des sondes de qualité de l'air
- Pose de variateurs de fréquence

Aspects qualitatifs

L'esprit start-up ! Chez blue-infinity, rien n'est négligé pour améliorer le confort des collaborateurs de l'entreprise, un personnel hautement qualifié et innovant. Lieux de détente, cafétéria, terrasse, espace de travail convivial et confortable et bien sûr qualité de l'air...

La mise en place d'un système de ventilation « intelligent » et économe en énergie s'est naturellement inscrite dans la logique des conditions d'attractivité ergonomique que l'entreprise garantit à son personnel.



« Notre priorité : le confort de nos collaborateurs, dans un esprit de responsabilité sociale et environnementale. »

**Christophe Martin et
Pierre Aebischer,
co-directeurs, blue-infinity**

23'600 CHF

Investissement

11'000 CHF/an

Réduction de la facture électricité

10'500 CHF

Prime éco21 (44 % de l'investissement)

1 an et 4 mois

Temps de retour sur investissement

10%

Réduction de la consommation électrique totale

LES ÉNERGIES

